



CH LAVAUUR



l'intégration de tous nos
collègues

contractuels

CGT CH LAVAUUR

De nombreux collègues sont sous contrats renouvelables (tous les mois, ou trimestres, ou tous les ans et « parfois à la petite semaine »). Certains travaillent « sous CDD » depuis plusieurs années ! Tous sont dans la crainte et l'incertitude. Pour ces collègues du CH Lavour, ces situations sont synonymes aussi de l'impossibilité de pouvoir se loger décemment, d'avoir recours à l'emprunt... Ils ne bénéficient pas de la prime de service, n'ont pas accès à un déroulement de carrière. Nous faisons le même métier mais pas aux mêmes conditions !



CH LAVAUUR



**POUR LA CGT DU CH LAVAUUR CETTE
SITUATION EST INTOLERABLE**

De façon générale, qu'ils exercent dans la Fonction publique, dans le privé associatif ou lucratif, ces collègues qui concourent à l'activité des établissements, constituent, comme à l'usine, une main d'œuvre servant de variable d'ajustement des budgets ou au sous-effectif permanent de nos secteurs.

C'est Inadmissible et injuste tant économiquement , humainement que professionnellement !

Comment concevoir une véritable prise en charge de l'utilisateur, du résident, du patient avec un tel turn-over de l'emploi?

Quelle prise en charge globale du patient ?

Comment concevoir de pouvoir exercer correctement nos professions tournées définitivement vers l'humain, avec ce dénigrement permanent de centaines de collègues ?

Si vous êtes contractuels, contactez la CGT du CH LAVAUUR, ça ne coûte rien, c'est sans engagement et ça ne peut pas vous porter préjudice. Vous avez certes des devoirs mais vous avez aussi des droits. Comme tous les salariés. Nous étudierons ensemble votre situation et envisagerons avec vous les possibilités d'évolution de votre carrière. Il est normal de se préoccuper de votre situation...

ALORS AUCUNE HESITATION, LA CGT EST A VOTRE DISPOSITION !

CGT CH LAVAUR



Initialement prévus pour remplacer ponctuellement les congés maternité, les accidents du travail, les contrats précaires sont aujourd'hui légion tout au long de l'année dans nos services, nos établissements sous divers intitulés, CDD, CAE...mais aussi CDI.

Depuis la mise en place une politique de « rentabilité du soin », de faire de la maladie, du handicap ou de la personne âgée des « marchandises rentables », la précarité dans nos secteurs n'a cessé d'augmenter.

A ce jour, le nombre de CDD en France est estimé à environ 12% des personnels de la Santé et de l'Action Sociale.

Le CH LAVAUR n'échappe pas à cette « tendance lourde ».: 27% des effectifs ne sont pas titulaires ! (CDD, CDI + stagiaires)

Nous demandons l'examen au cas par cas de toutes ces situations, le passage en CDI de tous les CDD, et des stagiairisations plus rapides et en nombres.

Pour rappel les délais avant mise en stage au CH Lavour sont trop longs dans certaines catégories.

Soigner, travailler correctement et sereinement dans ces conditions, quelles que soient nos professions, devient mission impossible. Ces situations participent à l'écœurement des meilleures volontés et casse nos missions publiques de santé.

Mettre fin à la précarité dans la Santé en général et au CH Lavour en particulier est une question d'éthique, et d'avenir pour notre secteur et notre établissement.

Bien travailler, défendre et promouvoir nos missions publiques de soins et de prises en charge, c'est d'abord exiger par service, au CH Lavour, l'embauche de tous nos collègues précaires sur des postes « permanents ». Nous devons mener cette bataille au quotidien, avec nos collègues de services, d'atelier, de bureau. Lorsque, précaires et non précaires, ensemble, nous agissons pour refuser les fins de contrats et demander l'intégration des collègues concernés, bien souvent nous gagnons !

La CGT du CH Lavour demande: la fin de la précarité dans notre hôpital

- Pour un déroulement de carrière de tous.
- Pour participer à l'amélioration de la situation de l'emploi au CH Lavour comme ailleurs:
- **Stop à la Smicardisation du CH LAVAUR**
- **Stop à la précarité**
- **STOP AUX CONTRATS A « LA PETITE SEMAINE » !**

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr